

Prédication de la Pasteure Agnès Adeline-Schaeffer à l'Oratoire du Louvre le dimanche 25 juin 2023

Livre de l'Exode, chapitre 20, versets 1 à 17

Chers sœurs et frères, dans la foi comme en humanité,

Pendant très longtemps, on les a appelés les 10 commandements ou le Décalogue. Longtemps, ils ont orné l'intérieur de nombreux temples protestants, ils ont trôné pendant près d'un siècle dans les liturgies de nos cultes. A la fin du XIXème siècle, les cultes commençaient par cette lecture, en guise de salutation et d'accueil. Certains d'entre nous se souviennent sûrement que chaque culte dominical était ponctué de la lecture de ces 10 commandements, et cela s'appelait alors la lecture de la loi de Dieu, introduite par ces mots : « Écoutons comment Dieu veut être servi ».

Ensuite il y avait le déroulement de la liturgie, telle que nous la connaissons, ici à l'Oratoire du Louvre, avec la confession des péchés, qu'on appelle la prière de repentance, et qui correspond chez nos frères orthodoxes et catholiques au « Kyrie eleison », une phrase en grec, qui se traduit par « Seigneur prends pitié ».

Et peut-être nous souvenons-nous encore de cette prière de Jean Calvin dont je ne vous lirais que le début :

Seigneur Dieu, Père éternel,
nous reconnaissons et nous confessons
devant ta sainte majesté
que nous sommes de pauvres pécheurs.
Nés dans l'esclavage du péché, enclins au mal,
incapables par nous-mêmes de faire le bien,
nous transgressons tous les jours et de plusieurs
manières tes saints commandements
attirant sur nous, en conséquence,
la condamnation et la mort.

Voir l'intégralité du texte sur le site de l'Oratoire.
<https://oratoiredulouvre.fr/index.php/ora1811/entries/personalFamilyCults/769-priere-de-jean-calvin>

La lecture de la Loi se terminait par le résumé de ces commandements que nous appelons le sommaire de la Loi : « tu aimeras le Seigneur de tout ton cœur... et ton prochain comme toi-même ». Et nous chantions encore une strophe du psaume 6 : « Seigneur, qui vois la peine ... où le péché me mène ... cesse d'être irrité, apaise ta colère, ne sois pas si sévère, que je l'ai mérité ».

Heureusement, il y avait la déclaration du pardon de Dieu, juste après et nous chantions alors : « Dieu tout puissant dont la grâce m'accorde, et la justice et la miséricorde ... Jusqu'à la fin, je veux chanter Seigneur, à ton honneur ! » (cantique L&P n°512).

Purifiés, sanctifiés, nous pouvions alors dire notre confession de foi, le Credo, je crois en Dieu, le père toute puissant, créateur du ciel et de la terre...et enfin, nous pouvions écouter la lecture de la Bible. Cela a été notre façon de célébrer pendant des décennies, jusqu'en mai 68.

En mai 1968, branle-bas de combat ! La loi de Dieu a disparu pendant un temps de nos liturgies. Tout le déroulement du culte est remis en question, un nouveau liturgique est proposé. Si la lecture du Décalogue disparaît, des paroles d'exhortation, que l'on appelle aussi « paroles d'envoi » précédant la bénédiction, se mettent en place à la fin du culte. De nombreuses propositions de culte voient le jour, la liturgie est vraiment en chantier. Elle le restera jusqu'en 1997, date à laquelle la loi de Dieu retrouve progressivement sa place, dans la liturgie, avec une ouverture plus large. Depuis 1997, elle s'appelle : "la volonté de Dieu", pour signifier que la loi n'est plus réduite à la lecture du Décalogue, mais qu'elle s'ouvre à toute parole d'exhortation que l'on trouve dans le premier comme dans le second testament. Et depuis 1997, la volonté de Dieu est proposée à deux endroits possibles, avant ou après la confession du péché.

Le Décalogue, tel que nous l'avons lu dans le livre de l'Exode, est construit en deux parties : d'une part, la relation de l'homme à Dieu, et d'autre part, la relation de l'homme avec son prochain. Et depuis les années 1990, on n'appelle plus le Décalogue, les dix commandements, mais les dix Paroles, par rapport au mot hébreu qui est employé. Parole est une traduction littérale du mot hébreu "Dabar". Parole de Dieu.

Et comme l'écrit Jean-Louis Schlegel, dans la préface du livre de Marc-Alain Ouaknin : intitulé justement "Les dix commandements" : « Qui entend le mot "commandements" entend spontanément aujourd'hui huit ordres donnés et reçus, interdits, lois et morale, et donc obéissance et désobéissance, autrement dit quelque chose d'insupportable. On préfère laisser les commandements à l'ordre militaire ».

Alors, en appelant ces commandements, les « dix paroles » on constate une évolution dans la mentalité de celles et ceux qui les écoutent. Et si nous sommes passés du commandement à la parole, il ne s'agit pas seulement d'un réajustement de traduction, mais bien d'une réinterprétation. Nous sommes invités à comprendre ce que nous lisons. Et dans la traduction que nous avons entendue, il y a des verbes au futur et à l'impératif.

Vous savez peut-être qu'il y a deux versions du Décalogue dans le premier Testament : celui que nous avons lu ce matin, en Exode chapitre 20 et l'autre en Deutéronome, chapitre 5, versets 6 à 21. Les deux textes sont très semblables, ils peuvent pratiquement se superposer sauf pour les paroles qui concernent le jour du repos, le Sabbat, et le respect dû aux parents. Ces dix Paroles sont données à Moïse écrites sur des tables de pierre. Le texte biblique parle aussi des « tables du témoignage », ou encore, des « tables de l'Alliance ».

On relève essentiellement l'emploi du futur non seulement en français mais aussi en hébreu, à la

forme négative : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère », et au milieu, il y a deux formes impératives, à la forme positive : « Souviens-toi du jour du Sabbat » et « honore ton père et ta mère ». Ils situent à la charnière entre la relation avec Dieu et la relation avec les autres.

Et contre toute attente, les dix Paroles ne commencent pas par « Tu n'adoreras pas d'autres dieux que moi », mais elles commencent par : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte ». Ce verbe « Je suis », que l'on retrouve dans la formule quand Dieu se présente à Moïse, et que l'on retrouve plus tard dans la bouche de Jésus, est un verbe au présent de l'indicatif, comme un postulat de base, une référence éternelle, un présent jamais relégué, ni reléguable dans le passé. Et jamais dépassé dans le futur. C'est le présent éternel, selon la formule reprise plus tard par l'apôtre Paul, et qui concernera le Christ : Jésus-Christ, le même hier, aujourd'hui, éternellement.

Je suis Yahvé ton Dieu. Je suis l'Éternel ton Dieu. C'est le présent de Celui qui parle. Sont articulés autour de ce présent de tout temps : le passé avec la libération d'Égypte, le présent de l'Alliance, donnée au Sinaï, et l'avenir orienté par le présent. Orienté par Celui qui est présent.

Et il y a tout ce programme au futur. La grammaire française reconnaît une valeur impérative au futur, mais de façon adoucie, pour tempérer ce que l'impératif peut avoir de brutal ou d'incisif. Le futur permet d'accorder un délai dans la réalisation de ce qui reste néanmoins un ordre. Le futur est là pour ménager du temps pour celui qui reçoit cet ordre, si toutefois c'en est un. C'est le délai nécessaire dont il a besoin, jusqu'à ce qu'il devienne capable de le respecter. Ce n'est pas le bon vouloir de l'homme mais le désir de Dieu que l'homme se rende capable petit à petit d'observer tous les commandements, toutes les Paroles. Cet accomplissement est donc sans cesse différé pour l'être humain, mais jusqu'à quand ? Il ne semble pas y avoir de date butoir.

Il y a aussi une autre manière de comprendre le futur : on peut le recevoir comme un avertissement : dans le sens de "Ne commence pas à faire ceci ou cela". Il y a dans le cœur du destinataire, ou dans sa vie, une pente naturelle, une tendance inévitable à laquelle il est invité à résister, à ne pas céder. Cela nous renvoie indirectement à cette phrase de la prière du Notre Père : « Ne nous soumetts pas à la tentation », transformée depuis quelques temps en « Ne nous laisse pas entrer en tentation », cette phrase dont la traduction pose régulièrement un problème.

Avec toujours en arrière-fond, cette idée de faire attention. A qui, à quoi faut-il faire attention ? A soi, d'une part, et à l'autre, d'autre part. Au fond ces dix paroles ne sont pas de l'ordre de la morale ou du devoir, mais elles concernent l'être. Ces dix paroles ne nous somment pas de faire, mais nous invitent à être, « être plus, être meilleur, être pleinement humain, être avec l'autre, lui parler, pour qu'il vive, comme

moi je vis, et qu'en retour, il m'offre aussi la vie » (cf. J.L.Schlegel, page 1).

Faire attention à soi, c'est faire attention à l'autre, et c'est faire attention à Dieu. Dans cet ordre. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Ne t'oublie pas au passage. Faire attention, c'est prendre conscience. Les dix Paroles ne nous disent rien d'autre que : « Aime ton autre », l'autre unique, l'autre séparé, traduit par Paul Ricœur : « Soi-même comme un autre », que nous avons décliné sous bien des formes, dans notre groupe « Paroles d'Amour » cette année.

Mais est-ce que c'est suffisant pour préserver le destinataire de ces Paroles ?

Heureusement, il y a ce présent, qui ouvre les dix Paroles : Je suis l'Éternel ton Dieu. Le futur du destinataire des dix Paroles ne dépend pas que de lui-même, mais il dépend de ce présent. Tu arriveras à respecter tout cela, parce que Je Suis. Au début, au milieu, à la fin de ton cheminement. « Je suis » dans la tradition hébraïque, c'est le Tétragramme, le nom de Dieu, de l'Éternel. Et contre toute attente, ce nom se décline différemment de génération en génération, marquant ainsi une présence mobile et néanmoins fidèle, indéfectible.

C'est peut-être là que nous pouvons comprendre alors une autre signification du futur. En hébreu, le futur se nomme "inaccompli". C'est cet inaccompli qui sera la valeur de la promesse, basée le ressort de la confiance. Celui qui est présent va lui-même rendre le destinataire capable de vivre selon les dix Paroles. C'est un mouvement, c'est une progression. Avec ces dix Paroles nous cheminons vers le meilleur de nous-mêmes. C'est un chemin de vie, toujours en progrès. Et même si nous n'arrivons pas à vivre de ces dix Paroles, nous ne serons pas, pour autant, séparés de son Amour.

C'est sans doute pour cela que la lecture de la volonté de Dieu a du mal à se contenter d'une place immuable dans nos liturgies, puisque ces dix Paroles sont synonymes de la vie, toujours en mouvement.

Alors, au milieu de tout ce futur à interpréter, il y a ces deux impératifs, qui sonnent comme quelque chose à la fois d'intense et d'incontournable : le respect du sabbat et l'honneur à rendre aux parents. Le destinataire est mis devant, sans condition. Respecter Dieu en se souvenant de lui un jour par semaine, respecter ses parents, et se souvenir d'eux inlassablement. Dieu a parlé aux générations précédentes, comme il continue de parler aux générations présentes.

Le futur – avenir ou à venir – a besoin à la fois du souvenir, de la promesse et du commandement. Les trois se conjuguent ensemble sans confusion. Les dix Paroles peuvent alors se recevoir comme un don, dans le présent de chaque jour. Et en français le présent est aussi le synonyme du mot cadeau.

Amen.

Pour aller plus loin :

Marc-Alain Ouaknin, les dix commandements, Editions du Seuil, collection Points- Sagesse, 1999